

**Retour des compléments le 21 octobre 2024**  
**Projet de boisement d'environ 1,14 ha sur la commune de Presles (38)**  
**Dossier n° 2024-ARA-KKP-5462 – M . et Mme DUMAS**

Afin d'instruire votre dossier, je vous remercie de bien vouloir transmettre les informations suivantes, par retour de mail :

- Préciser la durée et la période de réalisation des travaux :
  - **Réponse :** la plantation ne dure qu'une semaine. Les travaux seront programmés entre les mois de novembre et décembre en fonction des conditions météorologiques ;
  
- en page 2 du formulaire, vous indiquez que "3 à 4 essences variées" seront plantées sur 1,14 ha. Vous voudrez bien préciser les essences choisies ainsi que leur répartition sur la parcelle :
  - **Réponse :** Il conviendra de faire une étude de sol comme nous le faisons à chaque fois avant de décider des essences. Cependant, compte tenu des conditions du milieu (altitude, exposition, station) nous envisageons une variété de Chêne, une variété de Pin, une variété d'Érable et une variété de Tilleul. Ces essences seront bien évidemment à confirmer après l'étude de sol ; étude que nous engagerons en fonction des résultats de cette demande au cas par cas. Les plans seront répartis aussi en fonction de l'étude de sol et installés par parquet.
  
- en phase (chantier ou) exploitation, est-ce que d'autres travaux sont envisagés tels que la création de pistes pour le passage des engins (indiquer le cas échéant leur dimension et les matériaux utilisés) ou s'il s'agit de chemins existants et si d'autres aménagements sont nécessaires afin d'évaluer les impacts sur l'environnement (débroussaillage préalable de la zone ou coupe d'arbres existants par exemple), etc... :
  - **Réponse :** Il n'y aura pas d'autres travaux annexes. La parcelle est déjà accessible et desservie.